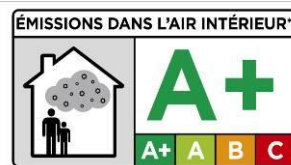


Fiche Technique :

TADELAKT

Enduit à effets

INTERIEUR



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Description : Enduit très résistant à base de chaux, convenant à toutes les pièces, dont les pièces d'eau, et pouvant être appliqué sur murs, boiseries et meubles. Il permet de recréer facilement le traditionnel Tadelakt oriental tout en l'amenant dans un décor contemporain.

Propriétés :

- Ultra-résistant
- 2 effets : effet tadelakt, effet pierre
- Peut être recouvert par une peinture ou un autre revêtement après préparation

Destination :

- Murs, meubles et boiseries
- Toutes pièces intérieures - même pièces d'eau

Préparation des supports :

La qualité du résultat final dépend largement du soin apporté à la préparation des supports. Le support doit être sain, propre et sec.

Afin d'obtenir une finition optimale et un résultat durable, il est indispensable de bien préparer le support. Le support doit être sain, propre, sec et adhérent. La surface doit être lisse. Lessiver, rincer, laisser sécher. Si besoin enduire puis poncer et dépoussiérer les supports.

- **Sur supports neufs, bruts et propres et sur les zones enduites :** appliquer la sous-couche « Plaques de Plâtre » de Tollens.

- **Sur support déjà peint** (ancienne peinture même glycéro ou toile de verre) : lessiver de façon à dépolir et rincer le support. Si nécessaire poncer légèrement avec un papier abrasif grains fins pour créer une adhérence. Reboucher et enduire si besoin. Appliquer une couche de sous-couche « Universelle + » de Tollens.

- **Sur support à relief type crépi** (base ciment) : égrèter, reboucher et enduire pour obtenir un support lisse. Appliquer une couche de sous-couche « Universelle+ » de Tollens.

- **Sur support taché ou avec traces de colle :** éliminer les colles et appliquer la sous-couche « Recouvre tout » de Tollens.

Avant de commencer l'application : protéger les angles, le plafond, les plinthes, avec un adhésif large, et le sol avec une toile ou une bâche.

Mode d'emploi :

Vérifiez que le support est sain, propre et sec avant l'application de la peinture.

- Étape 1 : Appliquer obligatoirement la sous-couche pour peintures à effets au rouleau anti-goutte en 2 couches. Égrainer au couteau à enduire ou au papier de verre puis dépoussiérer. Laisser sécher 12 h.

- Étape 2 : Utiliser les outils du kit d'application. Mettre les gants.

Agiter puis verser le pot de colorant dans le seau (1 pot pour 5 kg). Mélanger avec le mélangeur électrique fixé sur une perceuse. Pour obtenir une finition nette, commencer par déposer dans les angles avec la petite brosse. Puis tremper le rouleau dans la matière, jusqu'à la tige métallique. Déposer en roulant de haut en bas. La quantité de matière prise par le rouleau permet de recouvrir un carré d'environ 50x50cm. Bien appuyer avec le rouleau. Le mouvement doit être lent pour éviter les projections. Ne pas chevaucher au

niveau des raccords. Bien faire tourner le rouleau, ne pas glisser. Sur les zones inaccessibles avec le rouleau, déposer la matière directement avec la taloche. Après avoir appliqué 2 à 3 m², repasser le rouleau sans matière, horizontalement puis verticalement pour régulariser la dépose du produit et reformer des picots comme un crêpi. Attendre entre 10 et 20 min., puis écraser le crêpi dans tous les sens avec le grand côté de la taloche de façon à lisser. Il est possible de vaporiser très légèrement la matière avec de l'eau pour faciliter son lissage. Pour obtenir une 1^{ère} couche sans arêtes, repasser la taloche sans matière quand le Tadelakt a la consistance de la pâte à modeler ou poncer les arêtes une fois la 1^{ère} couche sèche. Laisser sécher 24h. Appliquer ensuite une 2^{ème} couche, en déposant de la matière avec la taloche en très fine couche m² par m², en raclant par gestes courts et croisés (en forme de X) avec une amplitude de 20 à 30 cm. Réaliser 1 m² puis revenir avec une taloche neuve ou parfaitement propre pour ferrer, c'est-à-dire racler la matière pour faire ressortir l'effet nuancé et moiré. Nettoyer très régulièrement la taloche. Le mur doit être lisse et doux sur toute la surface. Le décor créé apparaît au fur et à mesure du séchage. La couleur s'éclaircit au séchage. Laisser sécher 24 à 48 h.

- Étape 3 : Cirer à l'éponge humide, par gestes rotatifs. La cire nuance, accentue la couleur et rend le produit lavable. Il est possible de faire briller avec le lustreur en laine de mouton, 6 h après l'application de la cire.

Matériel d'application : Kit d'application Tadelakt

Nettoyage des outils : Eau

Caractéristiques :

Conditionnement	5kg ; 10 kg
Teintes disponibles	Base blanche à teinter avec 11 colorants
Rendement (Selon la norme NF T 30-073)	5kg ± 5m ² 10kg ± 10m ²
Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.)	Temps de séchage avant la cire : 24h à 48h
COV	Valeur limite en UE pour ce produit (cat A/I) : 200g/l (2010). Ce produit contient au maximum 199g/l COV. La teneur en COV indiquée représente la valeur maximum en COV du produit en sortie d'usine
Dilution éventuelle	Prêt à l'emploi
Conservation	12 mois en emballage d'origine, non ouvert Conserver à l'abri du gel et de la chaleur

Précautions d'emploi :

- Bien remuer avant emploi.
- Respecter les temps de séchage.
- Aérer la pièce pendant l'application et le séchage.
- Bien refermer le pot après usage.



DANGER

EC 215-137-3 DIHYDROXYDE DE CALCIUM. Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

A noter : si plusieurs colorants d'une même couleur sont nécessaires, prendre des colorants portant le même numéro de bain. Si les mêmes numéros de bains n'étaient pas disponibles, mélanger les seaux entre eux. Pour un résultat homogène, tout mur entamé doit être réalisé en une seule fois et par la même personne. Nettoyer régulièrement les outils.

Mise à jour : février 2016

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

TOLLENS

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 6.236.973 €

71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex - Tél : 01.41.27.64.20 – Fax : 01.41.27.64.21- RCS Nanterre B 592 028 294 –

www.tollens.com

TOLLENS